



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Paris, le 23 octobre 2019
N° 70

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement de la sélection du FT120 et déploiement de French Tech Central : accompagner toutes les start-ups pour faire émerger des leaders technologiques dans tous les territoires

A la suite des annonces faites mi-septembre par le président de la République, en particulier le dévoilement du Next40, le Gouvernement se mobilise pour poursuivre cet élan et accompagner l'ensemble des start-ups partout en France. La première traduction est l'ouverture de l'appel à candidatures pour le programme d'accompagnement French Tech 120 (FT120), avec pour objectif de sélectionner les meilleures start-ups de tous les territoires. La seconde action est le déploiement de French Tech Central dans les Capitales French Tech dès janvier 2020. Ce dernier programme sera co-construit avec le conseil national des Capitales et Communautés French Tech nouvellement créé.

Cédric O, secrétaire d'Etat chargé du Numérique déclare : « La French Tech, ce n'est pas que le Next40. Celui-ci n'est que le résultat d'un élan entrepreneurial qui a conquis toute la France, accompagné par les acteurs locaux. Pour faire émerger plusieurs dizaines de leaders technologiques de rang mondial, nous devons ainsi accompagner les start-ups dans tous les territoires. »

Lancement de l'appel à candidatures pour le French Tech 120 pour sélectionner les 80 entreprises supplémentaires qui bénéficieront de ce programme d'accompagnement national

L'objectif est de sélectionner les 80 meilleures start-ups au niveau national et par territoire sur la base de la levée de fonds ou de l'hyper-croissance (montant de chiffre d'affaires et sa croissance). Elles viendront compléter les 40 sociétés qui composent le Next40 – dévoilées en septembre – et bénéficieront, comme elles, d'un programme d'accompagnement public sur mesure pour ces futurs champions français de la French Tech. Les start-ups peuvent candidater d'ici fin novembre sur ce lien :

<https://lafrenchtech.com/fr/la-france-aide-les-startups/french-tech-120-2/>



Déploiement du programme French Tech Central : un accompagnement de proximité pour répondre aux besoins des écosystèmes territoriaux

French Tech Central assurera un soutien local par les services de l'État, destiné à toutes les start-ups, au sein des lieux totem des Capitales French Tech afin d'identifier leurs besoins spécifiques et de déployer une réponse coordonnée entre acteurs publics. Le socle de services publics communs à chaque Capitale French Tech sera complété d'une offre d'accompagnement portée par les Capitales, en lien avec les acteurs locaux, à destination d'une sélection de start-ups, notamment en partenariat avec les anciens opérateurs du Pass French Tech. Celles-ci bénéficieront d'une promotion nationale.

Création d'un conseil national des Capitales et Communautés French Tech

Instance de concertation et de co-construction des programmes à destination des écosystèmes territoriaux, il réunira des représentants des Capitales et des Communautés French Tech, et comportera au moins 35 % de femmes. Le secrétaire d'Etat chargé du numérique, Cédric O, réunira ce conseil au moins une fois par trimestre. Sa première mission sera de co-construire d'ici la fin de l'année le programme French Tech Central.

Contact presse :

Cabinet de Cédric O : 01 53 18 43 10 - presse@numerique.gouv.fr